

ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE SAINTE-GERTRUDE CHEMIN DE WISBECQ, 2 7940 BRUGELETTE

Tél.: 068/45 49 42

<u>direction.primaire@sainte-gertrude.be</u> – <u>sainte-gertrude1.com</u> Direction: Étienne CLAUS

Brugelette, le 8 septembre 2023

Chers Parents, Madame, Monsieur,

C'est avec une grande joie qu'en cette période de rentrée scolaire nous accueillons vos enfants. Les membres de l'équipe éducative s'efforceront d'épanouir au maximum leurs capacités intellectuelles et affectives dans un climat d'éducation religieuse et humaine dominée par la joie de la découverte et de l'amitié.

Pour assurer le plein succès de votre enfant, il est nécessaire que nous puissions travailler en collaboration. Merci de veiller à ce que votre enfant ait un temps de repos suffisant, de l'encourager à la persévérance et à l'effort dans le travail.

Chaque élève sera en possession d'un journal de classe que nous vous demanderons de signer chaque jour ; chaque élève recevra une farde de communication qui facilitera, tant pour les parents que pour les titulaires, les échanges écrits et vous permettra de prendre rendez-vous avec le professeur de votre enfant ou avec la direction.

Si un quelconque problème vous tracassait ou pour connaître les progrès de votre enfant, n'hésitez pas à contacter la direction de l'école (+32(0)68/45 49 42 ou +32(0)475/655 232).

Vous trouverez dans les pages suivantes divers renseignements utiles auxquels, nous n'en doutons pas, vous aurez certainement recours de temps en temps.

Très honorés de la confiance que vous nous témoignez cette année encore, nous vous assurons, chers Parents, Madame, Monsieur, de tout notre dévouement.

Pour les membres de l'équipe éducative, Etienne CLAUS, Directeur.

1. Contact téléphonique :

Pour joindre l'école : composer le 068/45 49 42 (de l'étranger le 0032 68/45 49 42). Si le répondeur est branché : laissez votre message et vos coordonnées après le bip sonore, nous vous contacterons dès notre retour.



Courriel: <u>direction.primaire@sainte-gertrude.be</u>
Contact par site internet:
<u>sainte-gertrude1.com/contact</u>

Direction : Mr Claus Secrétariat : Mme Mary

2. Contact avec le centre P.M.S.S. :

Rue Paul Pastur, 104

7800 ATH

Tél: +32 (0) 68 28 34 47 cpmss.libre.ath@skynet.be

https://cpmslibreho.wordpress.com/cpms-

specialise-de-ath/

PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

Psychologues: Mmes Nathalie Bombois (nathalie.bombois@pmslibreho.be) et

Delphine Jouret (delphine.jouret@pmslibreho.be)

Assistante sociale : Mme Laura Bouty

Une présence du P.M.S.S. est assurée à l'école, sur rendez-vous, chaque jour de la semaine à l'exception du mercredi.

3. Mutuelle:

Chaque nouvel élève remet une photocopie de sa carte d'identité et/ou de sa carte ISI+.

4. Allocations majorées :

La direction de l'école est à votre disposition pour tous renseignements concernant les demandes d'allocations majorées.

5. Heures de classe :



Classes à pédagogie scolaire

De 9h00 à 10h45 (sonnerie à 8h55);
Collation en classe de 10h35 à 10h45;
Récréation de 10h45 à 11h00;
Cours de calcul de 11h00 à 12h15;
Repas et activités de midi de 12h15 à 3h10;
Reprise des cours de 13h10 à 15h40;
Récréation de 15h20 à 15h35.

6. Accueil des enfants :

À partir de 8h30, les enfants sont accueillis et surveillés par les instituteurs.

7. Boissons:

Les élèves qui prennent leurs tartines peuvent se faire servir un potage contre remise d'un ticket; les tickets sont vendus le lundi matin par tranche de 4 pour la modique somme de 2 euros.

8. Transport scolaire:



- Le personnel de convoyage n'est légalement responsable qu'à partir du moment où l'enfant est pris en charge, dans le car même, par le transporteur.
- ♣ Sauf si leur handicap les en empêche, le ministère peut imposer aux parents de conduire leur enfant jusqu'à un point d'arrêt distant au maximum de 500 mètres de leur domicile.
- Les élèves doivent être prêts à embarquer quelques minutes avant l'arrivée du bus au point d'arrêt.
- ♣ Les heures de ramassage peuvent parfois varier selon les circonstances.
- ♣ Pour des problèmes de transport : téléphoner à Madame Mary au +32 (0)68/45 49 42.

Si un déménagement est prévu, il est impératif de prévenir l'école deux semaines à l'avance.

9. Assurances:

Les élèves sont assurés pour les accidents survenus à l'école et sur le chemin de l'école. Nous signalons que l'assurance vous enverra directement un mail de confirmation lors d'une déclaration d'accident.

10. <u>Célébrations eucharistiques</u> :

Comme chaque année, les enfants ont la possibilité de se préparer aux différentes célébrations eucharistiques organisées par notre institution.

Si vous désirez obtenir des renseignements, veuillez vous adresser au professeur de religion de votre enfant (Mme Coralie T., Mme Nadine C., M. Vincent S.).



11. Internat : Centre Sainte-Gertrude

Renseignements « service admission » au +32 (0)68/45 74 50 (lundi 9h à 10h - mercredi 9h à 12h - vendredi 9h à 17h uniquement).

12. Repas à l'école (Firme Sorest-Depoître) :

Je rappelle l'importance de prévenir au moins la veille quand votre enfant doit prendre un repas complet. Les repas sont payables le lundi matin pour toute la semaine.



Prix d'un repas : 3.50 euros pour les maternelles et 4 euros pour les primaires. Ce prix comprend le potage, le plat, un dessert et une boisson à volonté.

L'argent est ramassé le lundi matin par M. Laurent G. (mettre l'argent dans une enveloppe mentionnant le nom de l'enfant). Si possible, nous privilégions les paiements par virement bancaire.

13. Réunion des parents :

La 1ère réunion des parents aura lieu le vendredi 13 octobre 2023 de 16h à 18h30 et sera suivie de notre repas des parents et amis le même soir. Les parents qui désirent rencontrer le (la) titulaire de leur enfant durant le premier trimestre (octobre, novembre), durant le second trimestre (janvier, février) ou durant le troisième trimestre (avril, mai) peuvent prendre rendezvous avec celui-ci par l'intermédiaire du journal de classe.

La deuxième réunion des parents aura lieu le **vendredi 15 décembre 2023** de 16h à 18h30.

La troisième réunion des parents aura lieu le **vendredi 05 avril 2024** de 16h à 18h30

La dernière réunion, le mardi 2 juillet 2024 de 16h à 18h30.



14. Absences:

Le professeur doit être averti, en cas d'absence ou de retard, du motif exact au moyen d'un billet signé. Pour des absences, à partir du 3^e jour, le certificat médical est obligatoire. Vous pouvez contacter les éducateurs au 0493/88 55 65 pour signaler : l'arrivée tardive, le départ avancé, un souci de repas, ...

15. <u>La possession et l'utilisation du GSM (téléphone mobile)</u> :

Nous avons parfois constaté quelques utilisations déviantes des téléphones portables au sein de l'établissement : échanges de messages, appels aux parents, prises de photos...

Nous réaffirmons que si la possession d'un GSM par votre enfant est tolérée, son utilisation est, par contre, <u>strictement interdite</u> dans l'enceinte de l'école.

Le GSM restera donc éteint pendant toute la journée et dès l'entrée dans l'établissement.

Notre Règlement d'Ordre Intérieur est très clair à ce sujet et des sanctions sévères seront prises en cas d'infraction. Il y va de l'intérêt et du respect de chacun.

Lorsqu'un enfant emporte un objet non pédagogique à l'école (GSM, etc.), nous vous rappelons que nous ne sommes pas responsables en cas de perte, de vol ou d'échange.



16. Devoirs et leçons :

Nous demandons aux parents de contrôler, chaque jour, le contenu du journal de classe de leur enfant et de veiller à ce que le travail demandé soit réalisé sérieusement.

Les devoirs sont donnés le lundi, le mardi et le jeudi.

17. Natation (obligatoire sauf certificat médical) :

Une fois toutes les 4 semaines. Tenue demandée :

- Un sac de natation + serviette ;
- Un maillot de bain (pas de short);
- Un bonnet de bain est conseillé et disponible à la demande au prix de 5 euros.

Ces différents objets peuvent être marqués au nom de l'élève. Pour être dispensé du cours de gymnastique ou de natation, un certificat médical est requis.

Prix de la séance de natation : 6 euros (couvrant l'entrée et le transport).

18. <u>Gymnastique</u> :

Deux fois par semaine. Tenue demandée :

- ♣ Un sac de gymnastique ;
- Un short :
- Un T-shirt blanc :
- Une paire de chaussettes ;
- Une paire de sandales blanches ou chaussures de sport.



19. <u>Les fournitures classiques</u> :

Nous demandons aux élèves de prendre soin de leurs cahiers.



♣ Pour les Maturités 2 - 3 et 4 :

Les enfants doivent apporter à l'école :

- Un cartable ;
- Un plumier (trousse) avec crayon gris, gomme, taille-crayons;
- De la colle, des ciseaux ;
- Des crayons de couleur ;
- Un cahier de brouillon ;
- (Classeurs ou cahiers à la demande du titulaire);
- (Deux fardes (chemises) à glissière).



20. Calendrier des congés pour l'année scolaire 2022-2023

- ♣ Congé de la fête de la Communauté française : le mercredi 27 septembre 2023 ;
- 🕹 Journées pédagogiques : les lundi 02/10/2023 et mardi 03/10/2023 ;
- Congé d'Automne (Toussaint): du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023 ;



Conseil de classe : le lundi 11 décembre 2023 ;

- Vacances d'Hiver (Noël): du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024;
- Vacances de détente (Carnaval) : du lundi 26 février au vendredi 08 mars 2024 ;
- 🖊 Pâques : le lundi 01 avril 2024 ;
- ♣ Vacances de Printemps (Pâques): du lundi 29 avril au vendredi 10 mai 2024 inclus; NOTE: le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques;
- Pentecôte : le lundi 20 mai 2024 ;
- 🖊 **Journée pédagogique (congé)** : le vendredi 07 juin 2024 ;
- **♣ Conseil de classe** : le vendredi 05 juillet 2024.

21. Manifestations à l'école :

- Photos scolaires : le mardi 10 octobre 2023 ;
- **Réunion des parents et fête scolaire** : le vendredi 13 octobre 2023
- Blind-test : le samedi 14 octobre 2023 ;
- Journée citoyenneté Jeux de coopération : le vendredi 20 octobre 2023 ;
- ↓ Visite de Saint-Nicolas : le vendredi 08 décembre 2023 ;
- ♣ Marché de Noël : le vendredi 15 décembre 2023 ;
- Réunion des parents et remise des bulletins : le vendredi 15 décembre 2023 ;
- ♣ Célébration et goûter de Noël : le jeudi 21 décembre 2023 ;
- Classes de dépaysement : semaine du 19 février au 23 février 2024 ;
- ♣ Célébration : le vendredi 29 mars 2024 ;
- Réunion des parents et remise des bulletins : le vendredi 05 avril 2024 ;
- Fancy-fair: le vendredi 12 et le samedi 13 avril 2024;
- 🖊 **Réunion des parents et remise des bulletins** : le mardi 2 juillet 2024 ;
- 🖊 Fin des cours : le jeudi 4 juillet 2023 à 15h40.



Vous pouvez retrouver toutes les dates (réunions parents/remise des bulletins, congés, jours fériés, journées pédagogiques, évènements, etc.) dans le calendrier sur la page d'accueil de notre site :

sainte-gertrude1.com

Ventilation des frais



ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE SAINTE-GERTRUDE CHEMIN DE WISBECO 2

CHEMIN DE WISBECQ, 2 7940 BRUGELETTE

Tél.: 068/45 49 42 – Fax: 068/45 55 69 direction.primaire@sainte-gertrude.be sainte-gertrude1.com
Direction: Étienne CLAUS

Attestation

Année scolaire 2023-2024

Je soussigné	(NOM - Prénom)
Responsable de l'élève	(NOM - Prénom)
Déclare avoir pris connaissance des direct Gertrude, du règlement des élèves et de l	
	Date,
	Signature,

IMPORTANT : Ce document est à remettre au titulaire de votre enfant le plus rapidement possible. MERCI.